

Informations de base	
2025/2692(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur les violations de la liberté religieuse au Tibet	
<b>Subject</b>	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	
<b>Zone géographique</b>	
Tibet	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/05/2025	Débat en plénière		
08/05/2025	Décision du Parlement	T10-0097/2025	Résumé
08/05/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2692(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150 Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0248/2025	05/05/2025	
Proposition de résolution		B10-0251/2025	05/05/2025	
Proposition de résolution		B10-0253/2025	05/05/2025	
Proposition de résolution		B10-0254/2025	05/05/2025	
Proposition de résolution		B10-0256/2025	05/05/2025	
Proposition de résolution		B10-0259/2025	05/05/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0097/2025	08/05/2025	Résumé

# Résolution sur les violations de la liberté religieuse au Tibet

2025/2692(RSP) - 08/05/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement a fermement condamné les politiques d'assimilation répressives menées dans toute la Chine et leurs violations des droits humains universels, notamment au Tibet, qui visent à éliminer les traditions et le patrimoine religieux et culturel tibétains distincts. Il a appelé à une séparation claire entre l'État et la religion en Chine.

En outre, les députés se sont fermement opposés à toute tentative du gouvernement chinois d'interférer dans la sélection des chefs spirituels du bouddhisme tibétain, y compris le Dalaï Lama.

Tout en exprimant sa profonde inquiétude et sa tristesse face à la mort suspecte de Tulkus Hungkar Dorje, le Parlement a présenté ses sincères condoléances à sa famille, à son monastère et à ses fidèles. Il a appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante, impartiale et transparente sur sa mort, sous surveillance internationale et avec accès aux preuves et aux témoins, ainsi qu'à la restitution immédiate de sa dépouille. Il a fermement condamné la persécution continue des chefs religieux et culturels tibétains et la pratique de répression transnationale par les autorités chinoises, notamment l'assimilation culturelle et linguistique des enfants dans les pensionnats publics, reflétant une politique plus large d'assimilation forcée.

Enfin, la résolution exige que l'UE impose des sanctions aux responsables et entités responsables des violations des droits de l'homme au Tibet et exhorte la Chine à respecter ses obligations en vertu du droit international et à cesser toute discrimination à l'encontre des minorités religieuses et ethniques, à autoriser la pratique religieuse pacifique et à libérer tous les prisonniers religieux et politiques.